2012

RAPPORT ANNUEL

ZWAHLEN&MAYR SA

Unités de production principales

Zwahlen & Mayr
Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc…

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts, rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.

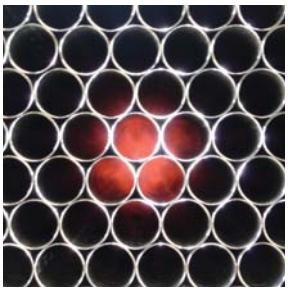

Zwahlen & Mayr
Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique ; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.

Autres unités de production

Efimex

Efimex est une entreprise générale à caractère régional.

Afin de promouvoir son activité charpente métallique, Zwahlen & Mayr réactive en 2007 sa filiale Efimex, en lui donnant comme but la réalisation de bâtiments clés en main, usines, bureaux, en solutions tout métal ou mixte métal-béton.

Efimex réalise également en tant qu'entreprise générale de construction des bâtiments traditionnels dans le cadre de promotions immobilières ou PPE.

Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale 7

Comptes consolidés

Rapport du Conseil d'Administration 9

Compte de résultat global consolidé 13

Bilan consolidé 14

Variation des fonds propres consolidés 16

Tableau des flux de trésorerie consolidés 17

Notes aux états financiers consolidés 18

Rapport du réviseur des comptes consolidés 35

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionnariat 37

Structure du capital 38

Conseil d'Administration 39

Direction 43

Rémunération, participation et prêts 45

Droits de participation des actionnaires 46

Prises de contrôle et mesures de défense 47

Organe de révision 47

Politique d'information 48

Comptes statutaires

Bilan 50

Compte de résultat 52

Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible 53

Rapport de l'organe de révision 56

ZM

Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à **l'assemblée générale ordinaire**
le mardi 30 avril 2013 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle
(liste de présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2012

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2012
Proposition: Approbation

b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2012
Proposition: Approbation

c. Emploi du bénéfice au bilan
Proposition : Report de la perte au bilan

d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration
Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

a. Conseil d'Administration: Réélection pour l'exercice 2013

b. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires: Le Conseil d'administration propose l'attribution du mandat à PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne pour l'exercice 2013

5. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 46, chiffre 6.4. du rapport annuel 2011, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2013 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2013, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.
Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

Informations:

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.
Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 26 avril 2013 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse
à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 22 mars 2013

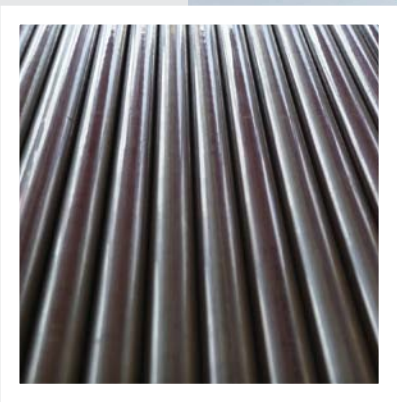

Rapport du Conseil d'Administration

Analyse générale conjoncturelle

L'économie mondiale a, tout au long de cette année 2012, montré des signes de ralentissement évidents, avec une croissance nettement moins marquée dans les pays émergents et une récession en cours dans la zone euro. La crise de la gestion des dettes publiques, principalement dans la zone euro, et les mesures d'assainissement budgétaire que les gouvernements ont dû prendre souvent dans l'urgence ont fragilisé la confiance des marchés et contribué à rendre cette situation encore plus incertaine. La rigueur budgétaire nécessaire et engagée ne pourra pas se faire au détriment des changements structurels nécessaires pour relancer la croissance et améliorer la situation de l'emploi, au risque de générer une nouvelle contraction majeure de l'économie mondiale.

C'est dans ce contexte très difficile, rythmé par les incertitudes politico-économiques, par des marchés très sélectifs et ultra compétitifs ainsi que par un euro, certes avec un taux plancher garanti par notre Banque Nationale mais encore très nettement sous-évalué, que notre société a évolué durant cette année 2012. La surévaluation de notre monnaie reste préoccupante, surtout pour une société telle que la nôtre qui exporte environ deux tiers de ses diverses productions, en particulier vers la France et l'Allemagne. Or, les économies de ces deux marchés principaux montrent également des signes de ralentissement qui semblent perdurer.

Le ralentissement de la conjoncture induit une diminution des commandes ainsi qu'une concurrence encore plus acharnée qui ont pour conséquence une baisse des exportations, principalement marquée pour l'industrie helvétique des machines-outils et plus généralement pour les industries du métal. Ces contraintes nous affectent bien évidemment aussi, tant sur notre marché national qu'à l'exportation et ont eu un impact négatif sur nos ventes, nos marges et ont contribué à péjorer nos résultats.

L'année 2012 aura été marquée par un changement majeur pour notre société qui a été reprise par la société Cimolai SpA, mettant ainsi fin à plusieurs années d'incertitude quant à son avenir, autant pour notre personnel que pour nos partenaires économiques ainsi que pour les actionnaires minoritaires. Ce dénouement heureux nous permet de regarder l'avenir avec confiance, d'innover en améliorant toutes les synergies possibles avec notre nouveau partenaire, de mettre en œuvre toutes les mesures de rationalisations nécessaires et de continuer à investir pour garantir la pérennité et le succès de notre entreprise et de maintenir l'emploi, ceci même dans un environnement économique difficile.

La recherche de nouveaux marchés, de nouvelles niches et des améliorations de productivité nous ont malgré tout permis de rester très compétitifs dans nos secteurs des tubes inoxydables. En ce qui concerne la construction métallique, nous avons réaffirmé le positionnement de Zwahlen et Mayr SA en tant qu'acteur majeur dans la réalisation d'ouvrages d'art complexes. On peut citer à titre d'exemple la réalisation, toujours en cours, du superbe Pont de la Poya qui enjambe la Sarine à Fribourg, la réhabilitation d'une tour de 24 étages en ville de Zurich, le Centre des Congrès de l'EPFL à Lausanne, un grand pont à Poitiers en France ou encore le pont Hans Wilsdorf à Genève. Malheureusement, des problèmes techniques indépendants de notre volonté rencontrés sur certains grands ouvrages ont péjoré nos résultats annuels.

Avec une croissance modérée dans les pays de l'OCDE et une quasi-récession dans la zone euro pour une grande partie de 2013, cette nouvelle année s'annonce difficile. Les incertitudes liées à la gestion des dettes publiques des pays de la zone euro continuent à mettre notre monnaie sous pression et il ne serait pas prudent de s'attendre à une forte dévaluation du franc suisse contre l'euro. L'économie vaudoise, suisse mais globalement l'économie en général ne peuvent absolument pas ne dépendre que des seuls services financiers, des spéculations immobilières ou plus généralement des services. Les productions des industries à la pointe du progrès technique, productives et compétitives sont fondamentalement et radicalement indispensables à toute économie et nous ne pouvons qu'encourager les pouvoirs publiques, et même peut-être l'opinion publique, à prendre conscience de cette réalité en leur créant des conditions cadres favorables afin d'éviter une détérioration du marché du travail, notamment chez les jeunes.

La collaboration efficace et fructueuse initiée et expérimentée en 2012 avec notre nouvel actionnaire, la société Cimolai SpA, la résilience de l'encadrement de la société à faire face à des défis récurrents en périodes de crises financière, économique ou monétaire successives et toute l'expérience ainsi acquise nous conforte dans notre capacité à appréhender les nombreux challenges qui nous attendent dans un monde en perpétuelle évolution.

Comme annoncé dans notre rapport intermédiaire 2012, un montant de KCHF 610 a été reconnu à la charge de l'exercice en cours suite à une sentence défavorable dans une procédure d'arbitrage initiée en 2007 avec un client sur une affaire de conduites forcées. Un recours au Tribunal Fédéral contre cette décision est en cours qui devrait trouver son épilogue cette année.

Le chiffre d'affaires net consolidé pour l'année 2012 s'établit à KCHF 90'484 (KCHF 98'565 en 2011), soit une diminution de KCHF 8'081 (-8.2%). Le résultat avant amortissements (EBITDA) quant à lui se monte à KCHF 775 contre KCHF 4'260 un an auparavant, en diminution de KCHF 3'485 (-81.8%). Après amortissements, le résultat opérationnel (EBIT) est négatif à hauteur de KCHF 1'207 contre un résultat positif de KCHF 2'245 en 2011, soit une dégradation de KCHF 3'452. C'est donc une perte nette de KCHF 1'136 qui est rapportée pour 2012 contre un bénéfice de KCHF 1'456 pour l'année précédente.

Unité de production Constructions métalliques

Au bénéfice d'un large portefeuille de commandes sur l'ensemble de l'année, notre unité de Constructions métalliques a réalisé une année record en terme de production avec près de 12'000 tonnes qui ont été traitées dans nos ateliers et ensuite érigées sur les sites de nos différents chantiers, aussi bien sur le territoire suisse que français.

Si techniquement, l'ensemble de nos prestations ont été réalisées à la pleine satisfaction des maîtres d'ouvrages, il n'en va pas de même quant aux résultats financiers d'un certain nombre de réalisations, aussi bien en Suisse qu'en France. En effet, des surcoûts significatifs découlant de contraintes techniques indépendantes de notre volonté ont été reconnus dans les comptes 2012. Des revendications financières documentées et exhaustives ont déjà été transmises afin de défendre légitimement les intérêts de la société et pourraient avoir un impact positif sur l'année 2013.

Le chiffre d'affaires de notre unité de Constructions s'établit à KCHF 53'714, en augmentation de KCHF 3'888 ou 7,8% par rapport à l'année dernière.
La morosité annoncée pour 2013 dans les marchés sur lesquels nous sommes actifs laisse entrevoir des perspectives à court terme peu favorables et incertaines pour la construction métallique.

Au bénéfice d'un carnet de commandes tout à fait satisfaisant pour la première partie de l'année, nous sommes par contre plus réservés en ce qui concerne la seconde moitié de l'année en termes de charge de travail. La rareté des affaires et les prix pratiqués aujourd'hui ne laissent pas augurer un retour à une certaine sérénité à court terme.
Par contre, compte tenu de l'hyper compétition actuelle qui pèse fortement sur nos marges, nous avons engagé des actions d'amélioration de la productivité qui devraient nous permettre d'afficher une meilleure position concurrentielle sur les marchés étrangers à moyen terme.

Unité de production Tubes Inox

D'une manière générale, les marchés de l'acier inoxydable ont de la peine à retrouver des niveaux de croissance qui permettent aux industries productrices européennes d'opérer avec sérénité. Les grandes aciéries ont à nouveau annoncé des pertes record qui ne laissent pas envisager un futur avec optimisme. Toutefois, cette situation forcera au moins les producteurs à remonter leurs prix, ceux-ci ne couvrant aujourd'hui plus leurs coûts de production.

Ce manque d'activité est plus significatif au niveau des projets, premier marché générateur de besoin en tubes en acier inoxydable pour notre département Tubes soudés. Malgré ce fort handicap, ce département a pu minimiser l'impact négatif d'une faible occupation grâce à une bonne productivité et a réalisé un exercice 2012 satisfaisant.

Pour sa part, notre département Tubes étirés a moins souffert des marchés européens fonctionnant au ralenti, grâce notamment à une stratégie de diversification amorcée au début de la crise financière en 2008 qui porte aujourd'hui ses fruits et à quelques marchés niches qui sont restés porteurs tout au long de l'année 2012.

En outre, compte tenu que plus de 90% du chiffre d'affaires est impacté par un euro qui reste trop faible, les résultats opérationnels de notre unité de production Tubes Inox sont très satisfaisants.

Le chiffre d'affaire net de l'unité de production Tubes Inox composé des secteurs opérationnels Tubes Soudés (TS) et Tubes Etirés (TE) s'est monté à KCHF 34'676 comparativement à KCHF 39'529, soit une diminution de KCHF 4'853 ou 12,3%.

Les perspectives demeurent incertaines pour nos deux secteurs opérationnels Tubes soudés (TS) et Tubes étirés (TE). La zone euro restant en récession ou en quasi-récession pour 2013 d'une part et, d'autre part la forte pression sur les prix de nos concurrents transalpins ne nous laissent pas entrevoir ce nouvel exercice sous les meilleurs auspices.
Par contre, habitués à combattre une situation économique qui nous affecte depuis plusieurs années et qui devient peu à peu une normalité, nous saurons trouver les solutions pour faire face à cette crise industrielle toujours plus présente.

ZM Energy

Comme nous l'avions déjà annoncé dans notre rapport intermédiaire 2012, le Conseil d'Administration a décidé la cessation de nos activités de ce secteur, ceci principalement en regard des difficultés rencontrées pour développer cette activité sur le marché italien et du peu synergies finalement valorisées avec notre secteur de la construction métallique. Le faible développement réalisé ces dernières années et la cessation de cette activité n'auront pas d'impact significatif tant sur le chiffre d'affaires que sur les résultats consolidés pour 2012.

Le chiffre d'affaires net 2012 a atteint KCHF 107 contre KCHF 842 un an plus tôt, soit une diminution de 87,3% ou KCHF 735.

Entreprise générale Efimex

Efimex a connu un premier semestre 2012 avec une activité assez soutenue mais qui s'est effondrée sur les 6 derniers mois. En effet, plusieurs opérations pour lesquelles nous avons des commandes n'ont pas pu démarrer faute d'avoir obtenu les permis de construire nécessaires. Ces blocages sont la plupart du temps administratifs, soit au niveau communal, soit au niveau cantonal, entre autres par des changements de plan de quartiers notamment.
Bien que le résultat financier soit globalement positif, il reste inférieur aux attentes, notamment du fait du manque de chiffre d'affaires réalisé cette année.
L'année 2013 annonce un léger mieux avec deux opérations de logement qui devraient démarrer au cours du deuxième trimestre. Toutefois, de nombreuses incertitudes règnent, notamment quant aux conséquences de l'application de la Lex Weber et de la loi sur l'aménagement du territoire qui touchent toutes les deux directement les marchés sur lesquels nous sommes actifs.

Le chiffre d'affaires net 2012 se monte à KCHF 1'987, en forte diminution comparativement à celui réalisé en 2011 et qui s'établissait à KCHF 8'368.

Conclusion

D'une manière générale, l'année 2012 aura été rythmée par une succession de mauvaises nouvelles générant de nombreuses incertitudes, allant même jusqu'à menacer la viabilité de la zone euro. Malheureusement, même si les remèdes trouvés par les divers acteurs politico-économiques ont permis d'éviter le pire, les symptômes vont perdurer. En effet, le long cycle de désendettement du secteur public qui a fait évoluer l'économie mondiale dans un environnement de croissance molle, voire de récession en Europe et qui a abouti à une stagnation des marchés industriels européens va très probablement continuer à influencer l'économie à moyen terme, au même titre qu'un franc suisse toujours trop fort et qui pèse lourdement sur les marges bénéficiaires.

Le Conseil d'Administration prend acte des résultats négatifs reconnus cette année, étant conscient de la forte influence de facteurs conjoncturels très défavorables ainsi que de la résolution négative d'un litige sur ces derniers. Toutefois, ces résultats auraient pu être davantage péjorés sans une implication totale et de tous les instants de l'ensemble du personnel de Zwahlen et Mayr SA. C'est fort de cette certitude qu'il les remercie tous pour leur engagement inconditionnel, pour l'intérêt qu'ils portent à la société et pour leur fidélité.

Il exprime encore toute sa gratitude envers la fidèle clientèle de Zwahlen et Mayr SA et remet l'accent sur sa volonté de poursuivre sa stratégie visant à garantir un niveau d'excellence en qualité et en fiabilité tout en préservant l'innovation indispensable pour assurer la pérennité de la société.

Il adresse encore ses chaleureux remerciements à la direction, aux cadres, à tous les employés et aux entreprises sous-traitantes pour les efforts consentis tout au long de l'année écoulée.

L'avenir de nos économies est très incertain et nous avons aujourd'hui beaucoup de questions qui restent pour l'heure sans réponse. Nous devons accepter de vivre dans cet environnement et nous concentrer sur nos forces tout en améliorant nos faiblesses. C'est fort de cet adage, encore renforcé par cette résilience acquise par le vécu de ces crises successives, que le Conseil d'Administration est convaincu que la société va relever et maîtriser les défis qui l'attendent.

Le Conseil d'Administration tient encore à rendre hommage à tous les actionnaires de la société pour leur confiance dans la mise en œuvre de sa stratégie et pour leur foi dans l'avenir de Zwahlen et Mayr SA.

Le Conseil d'Administration
Aigle, mars 2013

COMPTES CONSOLIDES
Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2012	2011
Chiffre d'affaires net	**2**	90'484	98'565
Autres produits d'exploitation		151	45
Total des produits d'exploitation		**90'635**	**98'610**
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	**3**	(33'617)	(35'216)
Services, jouissance de biens de tiers	**4**	(24'124)	(27'634)
Frais de personnel	**5**	(31'313)	(30'537)
Autres charges d'exploitation	**6**	(806)	(963)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		**775**	**4'260**
Amortissements	**14, 15**	(1'982)	(2'015)
Résultat opérationnel (EBIT)		**(1'207)**	**2'245**
Charges financières	**7**	(640)	(2'844)
Produits financiers	**7**	380	2'481
Résultat avant impôts		**(1'467)**	**1'882**
Impôts sur le bénéfice	**8**	331	(426)
Résultat net de l'exercice		**(1'136)**	**1'456**

COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	**9**	4'605	6'506
Instruments financiers dérivés à court terme	**10**	2	158
Créances clients	**11**	12'909	14'014
Créances clients, parties liées	**11, 17**	68	238
Impôts à récupérer sur le résultat		-	22
Autres créances fiscales		3'206	1'261
Autres créances et comptes de régularisation		1'154	535
Stocks	**12**	11'228	11'459
Travaux en cours	**13**	16'178	8'517
Total actifs circulants		**49'350**	**42'710**
Actif d'impôts différés	**8**	**63**	**11**
Terrains et immeubles		13'484	13'771
Installations techniques et équipements		5'890	5'844
Outillage industriel et commercial		460	103
Autres immobilisations corporelles		296	447
Immobilisations en cours		639	294
Immobilisations corporelles	**14**	**20'769**	**20'459**
Licences et développements informatiques		49	101
Immobilisations incorporelles	**15**	**49**	**101**
Total actifs à long terme		**20'881**	**20'571**
Total actifs		**70'231**	**63'281**

COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2012	31.12.2011
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	**16**	8'518	5'535
Fournisseurs		11'597	10'262
Fournisseurs, parties liées	**17**	2'142	272
Travaux en cours	**13**	3'043	2'779
Impôts dus sur le résultat		-	94
Autres dettes fiscales		121	51
Autres créanciers et comptes de régularisation		3'681	2'231
Part à court terme des engagements de leasing	**18**	173	129
Provisions à court terme	**19**	1'030	605
Total engagements à court terme		**30'305**	**21'958**
Engagements de leasing à long terme	**18**	307	289
Provision pour impôts différés		3'276	3'555
Total engagements à long terme		**3'583**	**3'844**
Capital-actions	**20**	14'040	14'040
Résultats accumulés		23'439	21'983
Résultat de l'exercice		(1'136)	1'456
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		**36'343**	**37'479**
Total passifs et fonds propres		**70'231**	**63'281**

COMPTES CONSOLIDES

Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			
	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	Total
Etat au 1.1.2011	**14'040**	**21'793**	**892**	**36'725**
Transfert du résultat 2010		892	(892)	**-**
Dividendes versés		(702)		**(702)**
Résultat de l'exercice			1'456	**1'456**
Etat au 31.12.2011	**14'040**	**21'983**	**1'456**	**37'479**
Etat au 1.1.2012	**14'040**	**21'983**	**1'456**	**37'479**
Transfert du résultat 2011		1'456	(1'456)	**-**
Dividendes versés		-	-	**-**
Résultat de l'exercice			(1'136)	**(1'136)**
Etat au 31.12.2012	**14'040**	**23'439**	**(1'136)**	**36'343**

COMPTES CONSOLIDES
Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2012	2011
Résultat avant impôts		(1'467)	1'882
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :			
– Amortissements	**14/15**	1'982	2'015
– Variations des provisions	**11/12/19**	(281)	762
– Ajustement à la juste valeur des instruments financiers		156	1'001
– Différences de change non réalisées		(45)	83
– Perte sur vente d'immobilisations corporelles		-	13
– Produits d'intérêts	**7**	(8)	(17)
– Charges d'intérêts	**7**	187	116
Variations du fonds de roulement	**22**	(2'982)	(5'850)
Impôts payés		(72)	352
Intérêts payés		(181)	(110)
Intérêts reçus		8	17
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		**(2'703)**	**264**
Acquisition d'immobilisations corporelles	**14**	(2'025)	(1'262)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		-	55
Acquisition d'immobilisations incorporelles	**15**	-	(89)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		**(2'025)**	**(1'296)**
Augmentation des dettes bancaires	**16**	8'518	5'535
Remboursement des dettes bancaires	**16**	(5'535)	(6'011)
Remboursement des leasings financiers	**18**	(153)	(196)
Dividendes versés [1]		-	(206)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**2'830**	**(878)**
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		**(1'898)**	**(1'910)**
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	**9**	6'506	8'319
Effet des variations de change		(3)	97
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	**9**	**4'605**	**6'506**

[1] 496 KCHF dividende 2011 ont fait l'objet d'une compensation de créance

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle quant à la situation financière, patrimoniale et des résultats.
Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.
Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 16'178 au 31 décembre 2012 (2011 : KCHF 8'517 et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 3'043 au 31 décembre 2012 (2011 : KCHF 2'779).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés, Energie et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat.
Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Instruments financiers dérivés
Les opérations à terme sur devises sont les seules positions regroupées sous cette catégorie. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités
Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances
Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.
Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks
Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'oeuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours
Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.
La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.
Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	33 ans
■ Installations techniques et équipements	12.5 ans
■ Outillage industriel et commercial	4 ans
■ Equipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing
Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires
Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur initiale des dettes bancaires correspond à leurs valeurs nominales.

Fournisseurs et autres créanciers
Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à leur valeur nominale.

Provisions
Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un évènement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel
Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Les contributions de l'employeur sont comptabilisées à la charge du compte de l'exploitation de l'exercice. Les employés du groupe sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès et pour la retraite.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime général.

Actifs et passifs éventuels
Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes le cas échéant.

Evénements postérieurs à la clôture
La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

2. Secteurs opérationnels

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Efimex, entreprise générale** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale
- **Energie (EN)** – réalisation et installation de projets dans les domaines de l'énergie renouvelable (panneaux photovoltaïques, etc…)

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Comme annoncé dans notre rapport intermédiaire 2012, le Conseil d'Administration a décidé l'arrêt des activités liées au secteur Energie (EN). Les activités en cours ne se rapportent plus qu'à la finalisation de divers petits contrats liés à cette activité et qui seront terminés durant l'année 2013.

2.1. Chiffre d'affaires nets par secteurs opérationnels

En KCHF	2012 Chiffre d'affaires net	2011 Chiffre d'affaires net
Construction métalliques (CM)	53'714	49'826
Tubes soudés (TS)	12'242	16'292
Tubes étirés (TE)	22'434	23'237
Energy (EN)	107	842
Efimex, entreprise générale	1'987	8'368
Total	**90'484**	**98'565**

2.2. Chiffre d'affaires net par secteurs géographiques

En KCHF	2012 Chiffre d'affaires net	2011 Chiffre d'affaires net
Suisse	39'942	52'604
France	18'407	16'459
Allemagne	13'250	14'735
Italie	11'845	6'806
Reste de l'Europe	3'652	4'868
Asie	1'832	1'744
Amérique du Nord	1'455	481
Autres	101	868
Total	**90'484**	**98'565**

3. Matières et approvisionnement

En KCHF	2012	2011
Matières premières, approvisionnement	27'749	32'030
Variation de stocks de produits en cours	976	(1'580)
Consommables	3'982	3'909
Pièces de rechanges	655	642
Matériels informatiques	255	215
Total matières et approvisionnement	**33'617**	**35'216**

4. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2012	2011
Sous-traitance	10'660	16'206
Frais de transport	2'877	2'379
Energies	2'320	2'399
Entretien & maintenance	572	702
Frais industriels	236	314
Frais généraux	4'008	3'882
Sous-total services	**20'673**	**25'882**
Locations d'installations et machines d'exploitation	3'451	1'752
Sous-total jouissance de biens de tiers	**3'451**	**1'752**
Total services, jouissance de biens de tiers	**24'124**	**27'634**

5. Frais du personnel

En KCHF	2012	2011
Salaires et appointements	19'348	18'859
Charges sociales	3'819	3'771
Personnel temporaire	7'892	7'280
Autres charges du personnel	254	627
Total frais du personnel	**31'313**	**30'537**

Effectifs moyens	2012	2011
Unité Constructions Métalliques	159	145
Unité Tubes Inox	111	113
Total effectifs moyens	**270**	**258**

6. Autres charges d'exploitation

En KCHF	2012	2011
Impôts divers, taxes et pénalités	123	204
Publication, abonnement, documentation	56	75
Pertes sur débiteurs	17	-
Perte sur cession d'immobilisation	-	13
Attribution à la provison perte sur débiteurs	-	671
Attribution à la provison pour litiges	610	-
Total autres charges d'exploitation	**806**	**963**

7. Charges & produits financiers

En KCHF	2012	2011
Intérêts sur dettes financières	143	105
Intérêts sur financement leasing	44	11
Commissions et frais bancaires	144	176
Pertes de change sur liquidités, clients et fournisseurs	151	1'393
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	158	1'159
Total charges financières	**640**	**2'844**
Intérêts sur liquidités	4	5
Intérêts sur créances	4	12
Gains de change sur liquidités, clients et fournisseurs	370	2'306
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	2	158
Total produits financiers	**380**	**2'481**

8. Impôts

En KCHF	2012	2011
Impôts courants	-	139
Impôts différés[1]	(331)	287
Impôts sur le bénéfice	**(331)**	**426**

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Composants des impôts différés à l'actif du bilan		
Pertes reportables	63	11
Actif d'impôts différés	**63**	**11**

Toutes les pertes fiscalement reportables ont été activées.
[1] Le taux d'impôt appliqué pour le calcul des postes d'impôts différés sur le bénéfice est de 22,6%.

9. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Banques	4'577	6'475
Compte courant postal	23	26
Caisse	5	5
Total liquidités et équivalents de liquidités	**4'605**	**6'506**

10. Instruments financiers dérivés

	31.12.2012			31.12.2011		
En KCHF	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme						
- EUR / CHF	3'862	2	-	7'265	158	-
Total net	**3'862**	**2**	**-**	**7'265**	**158**	**-**

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat.

L'objectif des contrats de change à terme est de limiter le risque de change sur les opérations en euro.

11. Créances clients

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Clients	13'494	15'270
Provisions pour créances douteuses	(585)	(1'256)
Clients, parties liées	68	238
Total créances clients	**12'977**	**14'252**

12. Stocks

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Matières premières, approvisionnements	7'169	6'459
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(653)	(688)
Produits en cours	2'469	3'495
Produits finis	2'243	2'193
Total stocks	**11'228**	**11'459**

13. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Travaux en cours sur commandes	97'317	68'949
Facturation partielle	(27'825)	(14'712)
Avances reçues sur travaux en cours	(56'357)	(48'499)
Total travaux en cours	**13'135**	**5'738**
Montants présentés au bilan :		
Travaux en cours actifs	16'178	8'517
Travaux en cours passifs	(3'043)	(2'779)
	13'135	**5'738**
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	**55'701**	**58'194**

14. Immobilisations corporelles

En KCHF	Terrains et immeubles[1]	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
			Au 31.12.2012			
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2012	30'940	28'190	3'666	3'258	294	**66'348**
Acquisitions (*)	525	867	458	15	375	**2'240**
Cessions	-	-	-	(21)	-	**(21)**
Reclassements	-	21	-	9	(30)	**-**
Etat au 31.12.2012	**31'465**	**29'078**	**4'124**	**3'261**	**639**	**68'567**
Amortissements						
Etat au 01.01.2012	17'169	22'346	3'563	2'811	-	**45'889**
Amortissements	812	842	101	175	-	**1'930**
Cessions	-	-	-	(21)	-	**(21)**
Etat au 31.12.2012	**17'981**	**23'188**	**3'664**	**2'965**	**-**	**47'798**
Total net	**13'484**	**5'890**	**460**	**296**	**639**	**20'769**
(*) Dont acquisition en leasing	-	*215*	-	-	-	**215**
Valeur d'assurance incendie	*34'365*	*50'800*	-	-	-	**85'165**

En KCHF	Terrains et immeubles[1]	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
			Au 31.12.2011			
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2011	30'654	27'411	3'631	3'122	371	**65'189**
Acquisitions (*)	273	505	35	165	284	**1'262**
Cessions	-	(74)	-	(29)	-	**(103)**
Reclassements	13	348	-	-	(361)	**-**
Etat au 31.12.2011	**30'940**	**28'190**	**3'666**	**3'258**	**294**	**66'348**
Amortissements						
Etat au 01.01.2011	16'381	21'406	3'505	2'662	-	**43'954**
Amortissements	788	946	58	178	-	**1'970**
Cessions	-	(6)	-	(29)	-	**(35)**
Etat au 31.12.2011	**17'169**	**22'346**	**3'563**	**2'811**	**-**	**45'889**
Total net	**13'771**	**5'844**	**103**	**447**	**294**	**20'459**
(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	**-**
Valeur d'assurance incendie	*34'365*	*50'800*	-	-	-	**85'165**

[1] La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'382 de terrains au 31.12.2012 et au 31.12.2011. Ce poste contient des terrains non bâtis proche de l'usine.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'302 au 31.12.2012 et de KCHF 1'261 au 31.12.2011.

15. Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2012 Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Total
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2012	188	133	2'600	**2'921**
Acquisitions	-	-	-	**-**
Cessions	-	-	-	**-**
Reclassements	-	-	-	**-**
Etat au 31.12.2012	**188**	**133**	**2'600**	**2'921**
Amortissements				
Etat au 01.01.2012	188	133	2'499	**2'820**
Amortissements	-	-	52	**52**
Cessions	-	-	-	**-**
Etat au 31.12.2012	**188**	**133**	**2'551**	**2'872**
Total net	**-**	**-**	**49**	**49**

En KCHF	Au 31.12.2011 Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	Total
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2011	188	133	2'511	**2'832**
Acquisitions	-	-	89	**89**
Cessions	-	-	-	**-**
Reclassements	-	-	-	**-**
Etat au 31.12.2011	**188**	**133**	**2'600**	**2'921**
Amortissements				
Etat au 01.01.2011	188	133	2'454	**2'775**
Amortissements	-	-	45	**45**
Cessions	-	-	-	**-**
Etat au 31.12.2011	**188**	**133**	**2'499**	**2'820**
Total net	**-**	**-**	**101**	**101**

16. Dettes financières

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Comptes courants bancaires	18	35
Avances à termes fixes (1 à 3 mois)	8'500	5'500
Total Dettes financières	**8'518**	**5'535**

17. Parties liées

■ ***Filiale comprise dans le périmètre de consolidation***

	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2012 % Intérêts	31.12.2011 % Intérêts
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Efimex SA Aigle Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Cimolai SpA en Italie, par l'intermédiaire de la société Sitindustrie Suisse SA.

■ ***Soldes au bilan avec les sociétés du groupe***

Il n'y a pas eu de relations commerciales avec Sitindustrie Tubes and Pipes SpA ou des filiales du groupe Sitindustrie en 2012. La société Cimolai SpA ayant acquis Sitindustrie Suisse SA, actionnaire majoritaire de Zwahlen et Mayr SA en 2012, seules les opérations conclues avec la société Cimolai sont considérées comme parties liées pour l'année 2012. Ces transactions commerciales s'effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d'avantages.

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Créances auprès de sociétés du groupe	**68**	**238**
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA [1]	-	166
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	-	2
- Sitindustrie Suisse SA	68	68
- Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	-	2
Dettes envers des sociétés du groupe	**(2'142)**	**(272)**
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA [1]	-	(270)
- Sitindustrie Tubes & Pipes France SA (BSL)	-	(2)
- Cimolai SpA [2]	2'142	-

■ ***Transactions réalisées avec les sociétés du groupe***

En KCHF	2012	2011
Achats de biens et services	**-**	**(185)**
- Sitindustrie Tubes & Pipes SpA [1]	-	(185)
- Cimolai SpA [2]	2'135	-
Produits financiers	**4**	**6**
- Sitindustrie Suisse SA	4	6

[1] Sitindustrie Inox, Sitai Inox, Sitindustrie SpA et Sitindustrie AM sont devenues Sitindustrie Tubes & Pipes SpA mais ne sont plus considérées comme sociétés du groupe dès 2012, suite au rachat des actions Sitindustrie Suisse SA par la société Cimolai SpA.

[2] Dès 2012, seules les créances, les dettes et les transactions réalisées avec des sociétés appartenant au groupe Cimolai SpA sont rapportées en tant que parties liées.

18. Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
A un an	173	129
A deux ans	165	132
A trois ans	80	123
A quatre ans	44	34
A cinq ans	18	-
Total	**480**	**418**

Engagements de leasing opérationnels

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Total	**4**	**18**

Engagements en faveur de tiers

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	13'722	18'210
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	409	550
Garanties de bonne fin sur travaux Efimex SA	40	40
Total	**14'171**	**18'800**

Actifs mis en gage

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	13'484	13'771
Constitution de gages	8'800	8'800
Utilisation de gages	6'000	6'000

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 16). Ils sont matérialisés par deux cédules hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les n° 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles n°1241 et n°1224 sises à Aigle.

Actifs et Passifs éventuels

La décision du tribunal arbitral relative à la procédure d'arbitrage engagée dans une affaire liée à un projet de conduites forcées initiée en 2007 et rapportée dans les rapports annuels précédents pour laquelle Zwahlen et Mayr SA a présenté des revendications à hauteur KCHF 900 et son client pour KCHF 800 a été rendue. Il en a résulté une charge négative pour Zwahlen et Mayr à hauteur de KCHF 610 qui a été provisionnée dans les comptes au 31.12.2012. Un recours a été déposé au Tribunal Fédéral contre cette décision et il devrait trouver son épilogue cette année encore. Dans l'attente du résultat de la procédure en cours, aucun autre ajustement n'a été apporté sur les comptes au 31.12.2012.

19. Provisions

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Total provisions			
Etat au 1er janvier 2012	605	-	605
Constitution	610	-	610
Utilisation	(185)	-	(185)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2012	**1'030**	**-**	**1'030**
dont provisions à long terme	**-**	**-**	**-**

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Total provisions			
Etat au 1er janvier 2011	605	20	625
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	(20)	(20)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2011	**605**	**-**	**605**
dont provisions à long terme	**-**	**-**	**-**

20. Capital actions

	Droit de vote [1]	31.12.2012	31.12.2011
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	2'650
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		**14'040**	**14'040**

[1] Situation au 31 décembre 2012
Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.

21. Prévoyance en faveur du personnel

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2012	31.12.2012	31.12.2011			2012	2011
Institution de prévoyance avec découvert	**-474** [1]	**-**	**-**	**-**	**1'293**	**1'293**	**1'275**
Total	**-474**	**-**	**-**	**-**	**1'293**	**1'293**	**1'275**

[1] Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés. Le montant de 474 correspond à une estimation de la situation financière au 31.12.2012.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2012 ni au 31.12.2011.

L'institution de prévoyance présente au 31.12.2012 un découvert qui est de nature conjoncturel. Cette situation est suivie de près. Il n'en résulte actuellement aucun engagement économique de la part de la société.

22. Variations du fonds de roulement

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
(Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation	1'940	(1'896)
(Augmentation)/Diminution des autres créances	(2'564)	442
(Augmentation)/Diminution des stocks	266	(1'582)
(Augmentation)/Diminution des travaux en cours	(7'397)	(3'192)
Augmentation/(Diminution) des fournisseurs	3'259	193
Augmentation/(Diminution) des autres créanciers	1'514	185
Variations du fonds de roulement	**(2'982)**	**(5'850)**

23. Principaux taux de change

	Cours de fin d'année 2012	Cours de fin d'année 2011
1 USD	0.91535	0.93510
1 EUR	1.20680	1.21390
1 GBP	1.48640	1.45648

24. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 22 mars 2013 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2013.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2012 et le 22 mars 2013.

Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Zwahlen et Mary S.A., Aigle

Lausanne, le 3 avril 2013

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et les notes (page 13 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Membre de la Chambre fiduciaire

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Serge Clément
Expert-réviseur agréé

Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1er juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2012, ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2012.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA fondée le 21 juillet 1948 dont le siège est à Zone industrielle 2 à 1860 Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques, une unité de production Tubes Inox.
Comme annoncée dans le rapport intermédiaire, la société a cessé son activité ZM Energy.

Elle détient une seule participation (100 %), la société Efimex SA, entreprise générale de construction, ayant son siège social à Aigle, au capital de CHF 600'000.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731.** et numéro de valeur **266'173.**

Au 31 décembre 2012, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 21'306'000.–**.

Au 28.02.13, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 21'587'400.–**.

1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2012, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

La société Sitindustrie Suisse SA est détenue à 100% par la société Cimolai depuis le 29 mars 2012.
La société n'a pas connaissance de pacte d'actionnaires sur les actions de Zwahlen & Mayr SA.

1.3. Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2012 à CHF 14'040'000.— Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de CHF 200 chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des "nominees"

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration. Cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. En 2012 aucune demande à cet égard n'a été soumise au conseil d'administration. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluder les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1A Membres du conseil d'administration.

Jean–Claude Badoux, Professeur, Dr es sciences et Dr hc, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999, est devenu président du conseil d'administration depuis le 29 avril 2011. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. En 2011, il est administrateur de la Société des éditions techniques universitaires à Zurich et Président du Conseil d'Honneur de la SIA. Il est également Président de l'Equipe de Spécialistes de la Propriété Intellectuelle de la Commission Economique Européenne. Il a été jusqu'à fin 2011 Vice-président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 17 millions d'ingénieurs).
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Carmelo Bottecchia, est administrateur et vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur en aéronautique de l'Ecole Polytechnique de Milan. De 1977 à 2003, il a exercé différentes fonctions directoriales pour le compte de plusieurs sociétés, notamment celle de directeur technique et commercial de la société Cimolai, de 1977 à 1991. A partir de 2003 et jusqu'à ce jour, il a repris une responsabilité de direction commerciale au sein du groupe Cimolai tout en assumant en parallèle différentes fonctions d'administrateur pour le compte d'autres sociétés à savoir Rental services et CPC SRL. Il est également administrateur de la société Sitindustrie Suisse SA actionnaire majoritaire de Zwahlen & Mayr SA . De nationalité italienne, il réside en Italie.

Pierre-Dominique Schupp, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012.Il est secrétaire du conseil d'administration. Docteur en droit de l'Université de Lausanne,il est avocat à Lausanne depuis 1992 au sein de l'Etude Rusconi dont il est l'un des associés. Il a travaillé auparavant pour l'Office suisse d'expansion commerciale, pour l'Office fédéral de la Police et pour l'Etude de Me Charles Poncet à Genève. Me Schupp a été Bâtonnier de l'Ordre des Avocats Vaudois de 2008 à 2010 et il est devenu Vice-Président de la Fédération Suisse des avocats en 2010, et en sera président en 2013.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Ippolito Gallovich, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il est licencié en économie de l'Université de Trieste. Depuis plus de 30 ans, il exerce la profession d'expert-comptable à Pordenone en Italie. Il est le conseiller de différents groupes italiens actifs au niveau international, dont le groupe Cimolai. M. Gallovich est également spécialisé dans les domaines de la fiscalité et des contrats commerciaux. Il a, en outre, régulièrement fonctionné comme expert auprès des tribunaux ou dans le cadre de liquidations judiciaires de sociétés. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Roberto Raggiotto, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il est licencié en économie de l'Université de Trieste et possède également un diplôme de comptabilité. Il travaille depuis 1996 pour le compte du groupe Cimolai, auprès duquel il a exercé successivement les fonctions de comptable, de responsable du contrôle de gestion et enfin, depuis 2008, de directeur administratif et financier. En avril 2011 il devient administrateur de la société Romaro Engineering SRL en Italie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Pierpaolo Rossetto, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur de l'Université de Padoue. Depuis 30 ans, il travaille pour le compte de la société Cimolai, pour laquelle il a exercé différentes fonctions, notamment celles de chef de projet, de manager puis de directeur. M. Rossetto possède une très vaste expérience dans la fourniture et l'assemblage de structures métalliques complexes telles que des ponts, des viaducs ou des bâtiments. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Peter Schmalz est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 2003, avec une interruption en 2005 et 2006. Il a obtenu son diplôme d'ingénieur civil à l'EPFZ en 1969 et son doctorat ès sciences à l'EPFL en 1976. Après avoir été

professeur à l'Université de Sherbrooke au Québec et chef de section à l'Office fédéral des routes, il a été durant dix ans administrateur-délégué de l'entreprise de construction Locher & Cie AG à Zurich. En 1997, il a ouvert son bureau de consultant à Nussbaumen, Argovie. Son mandat principal est la présidence de la SMDK, société gérant la décharge de déchets spéciaux de Kölliken, Argovie. Il est en outre membre de plusieurs associations et de comités de normalisation.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

3.1B Membres du conseil d'administration.

MM. Bottecchia, Raggiotto et Rossetto sont employés de la Société Cimolai SPA dans laquelle ils ont un rôle de direction opérationnelle comme indiqué dans le descriptif ci-dessus.

M. Gallovitch n'est pas employé de la société Cimolai SPA, mais est en contact étroit avec celle-ci de par son rôle de conseil.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration et de la direction n'a d'autres fonctions importantes que celles figurant dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1)

3.3. Interdépendances

Abrogé

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d'administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une durée de mandat d'un an et sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2. Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/ non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935	Président	18.06.1999	Avril 2013	non exécutif
Carmelo Bottecchia	I	1948	Vice-Président	30.04.2012	Avril 2013	non exécutif
Pierre-Dominique Schupp	CH	1960	Secrétaire	30.04.2012	Avril 2013	non exécutif
Ippolito Gallovich	I	1951		30.04.2012	Avril 2013	non exécutif
Roberto Raggiotto	I	1969		30.04.2012	Avril 2013	non exécutif
Pierpaolo Rossetto	I	1956		30.04.2012	Avril 2013	non exécutif
Peter Schmalz	CH	1943		20.06.2003	Avril 2013	non exécutif

3.5. Organisation interne

3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Jean-Claude Badoux (président), Carmelo Bottecchia, Roberto Raggiotto et Pierpaolo Rossetto.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Peter Schmalz (président), Ippolito Gallovich et Roberto Raggiotto. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM Jean-Claude Badoux (président), Carmelo Bottecchia et Pierre-Dominique Schupp.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et propose au conseil d'administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2012, le conseil d'administration a tenu six séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit environ 6 fois par année en alternance avec une séance du conseil d'administration. Si la marche des affaires l'exige le président peut convoquer des séances. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2012, le comité exécutif a tenu 5 séances.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des bouclements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2012, le comité d'audit a tenu 2 séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2012, le comité de rémunération et de nomination a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Chaque comité prépare et instruit à l'attention du conseil d'administration les dossiers relatifs à leurs sphères de compétences.

Les administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. Il assume seul la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des trois unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des trois unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général, le directeur administratif financier et les directeurs-adjoints et le cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.
De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des trois unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2012, le président a tenu en outre 5 séances d'information avec le directeur général et le directeur administratif et financier. La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires aux pages 53 à 55.

4. Direction

4.1. Membres de la direction

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.
Compte tenu de l'arrêt d'activité de ZM Energy, il a été renoncé à constituer un comité de Direction. Le directeur général liquide les dernières affaires courantes.

En 2012, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH/F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur soudure
Patrick Jacques	F	1963	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1er avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1er septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. Il est conseiller général de Bulle depuis 2010. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie.
Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est Ingénieur en soudure. Entré dans la société en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Patrick Jacques est chef de production, responsable des achats et de la fabrication en atelier, de la production des dessins à la livraison sur les chantiers. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont.
De nationalité française, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
Arnaud Marson	F	1975	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.
De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Arnaud Marson: est responsable de production en titre depuis janvier 2011. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en productique, Il est engagé en 2001 en qualité de responsable qualité environnement sécurité au sein de la fonderie A Neeser SA à Morges. En 2002 il entre au service de Zwahlen & Mayr comme responsable du contrôle qualité de l'unité tubes inox.
En 2009 il assume la coordination des productions tubes soudés et tubes étirés. Il est conseillé de la municipalité de Saint Gingolph en France depuis 2008.
De nationalité française, il réside en France.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3. Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. L'indemnité constante de couverture des frais qui était versée proportionnellement à la participation effective aux séances a été supprimée pour l'exercice 2012. Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité. Il n'est pas fait appel à des conseils extérieurs.

Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

La suppression de l'indemnité de frais versé aux administrateurs et la venue de 3 personnes supplémentaires au sein du conseil explique la différence des sommes versées entre 2011 et 2012.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Il n'existe pas de plan d'actions ni d'options afin de permettre aux administrateurs ou aux membres de la Direction d'obtenir des actions à des conditions avantageuses.
Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient

variant de 0 à 2. Afin de tenir compte des performances individuelles, la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1.L'attribution de ce coefficient est à la discrétion de la direction générale.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF. Toutes les rémunérations sont payées en espèces, il n'a été fait aucun paiement en actions.

En 2012 la rémunération variable représente en moyenne 4.3% du salaire annuel des ayants droits.

La fixation annuelle de la rémunération fixe des membres de la direction tient compte du coût de la vie ainsi que la moyenne des ajustements octroyés aux collaborateurs. Ces éléments peuvent être majorés ou minorés par décision du comité de rémunération en fonction de l'efficience de l'intéressé

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Aucun avantage ou prestation de sortie n'est prévu lors du départ d'un administrateur ou d'un membre de la direction de la société. En 2012 lors de leur départ, aucun administrateur n'a bénéficié d'avantages.
De même, il n'a pas été versé de primes d'arrivée (« golden handshakes ») lors de l'arrivée des nouveaux administrateurs.
Les rémunérations qui ont été versées en 2012 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO,à la page 54.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3. Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique «investisseurs» et la sous-rubrique ''communiqué de presse''

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10 pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.5. Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1. Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'opting out / opting up dans ses statuts.

7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2012 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision Ernst & Young SA à Lausanne,

Le réviseur responsable du mandat de révision 2012 est M. Pierre Delaloye

8.2. Honoraires de révision

Sur l'exercice 2012, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de CHF. 88'000.– pour l'audit intermédiaire et final.

8.3. Honoraires supplémentaires

L'organe de révision a facturé des honoraires supplémentaires en 2012 d'un montant de CHF 10'000.– pour la revue sans opinion d'audit de la gouvernance d'entreprise et la revue sans opinion d'audit des comptes intermédiaires.

8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

La vérification du SCI est faite de manière régulière ou sous mandat du comité d'audit. Sur la base des constatations qui en résultent, des recommandations sont faites au comité d'audit afin d'améliorer son efficacité.
En 2012, le suivi et le développement du SCI a fait l'objet de 2 séances entre le comité d'audit et la direction.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une pour les comptes intermédiaires du 30 juin, l'autre pour les comptes annuels 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

En 2012 le réviseur externe a participé à 1 séance du comité d'audit.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toute information est : M. Yves Bosson Directeur Administratif et Financier (yves.bosson@zwahlen.ch) adresse postale : Zwahlen & Mayr SA, case postale 17 1860 Aigle, Suisse, téléphone 024.468.46.46, téléfax 024.468.46.00.
Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien «investisseurs» situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, lien : http://www.zwahlen.ch/p_i_accueil.html. Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien : http://www.zwahlen.ch/formulaire_contact_financier.html).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
ACTIF		
Liquidités et équivalents de liquidités	3'241	4'659
Créances clients	11'857	12'695
Créances clients, stés du Groupe	572	346
Créances fiscales	3'191	1'150
Autres créances	1'152	535
Stocks	7'675	7'639
Travaux en cours	59'291	46'017
Total actifs circulants	**86'979**	**73'041**
Terrains et immeubles	10'839	11'369
Installations techniques et équipements	2'604	2'573
Outillage industriel et commercial	460	103
Autres immobilisations corporelles	224	312
Immobilisations en cours	640	294
Immobilisations corporelles	**14'767**	**14'651**
Autres immobilisations incorporelles	47	90
Immobilisations incorporelles	**47**	**90**
Total actifs immobilisés	**14'814**	**14'741**
Total actifs	**101'793**	**87'782**

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
PASSIF ET FONDS PROPRES		
Dettes bancaires	8'509	5'526
Fournisseurs	11'401	9'379
Fournisseurs, stés du Groupe	2'142	272
Avances reçues sur commandes	48'945	42'550
Dettes fiscales	116	145
Autres créanciers	3'668	2'247
Autres créanciers, stés du Groupe	-	-
Part à court terme des engagements de leasing	173	129
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provisions p/litige et risques produits	1'030	605
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'377
Total engagements à court terme	**77'761**	**62'630**
Engagements de leasing à long terme	307	289
Total engagements à long terme	**307**	**289**
Capital-actions	14'040	14'040
Réserves générales	2'671	2'671
Réserves spéciales	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	7'052	6'481
Résultat de l'exercice	(1'138)	571
Total fonds propres	**23'725**	**24'863**
Total passifs et fonds propres	**101'793**	**87'782**

COMPTES STATUTAIRES

Compte de résultat

En KCHF	2012	2011
Chiffre d'affaires net	88'509	89'878
Autres produits d'exploitation	147	51
Total des produits d'exploitation	**88'656**	**89'929**
Matières premières, consommables et marchandises	(33'351)	(36'494)
Services, jouissance de biens de tiers	(22'237)	(19'889)
Frais de personnel	(30'992)	(30'219)
Autres charges d'exploitation	(949)	(1'201)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	**1'127**	**2'126**
Amortissements	(2'167)	(2'051)
Résultat opérationnel (EBIT)	**(1'040)**	**75**
Charges financières	(328)	(295)
Produits financiers	230	931
Résultat avant impôts	**(1'138)**	**711**
Impôts sur le bénéfice	-	(140)
Résultat net de la période	**(1'138)**	**571**

COMPTES STATUTAIRES
Annexe

En KCHF	31.12.2012	31.12.2011
Engagements en faveur de tiers (nombre)	**67**	**78**
Cautionnements et garanties sur trav. effectués	**14'131**	**18'760**
Unité constructions métalliques	13'722	18'210
Unité tubes inox	409	550
Accréditifs	**839**	**358**
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	10'839	11'369
Constitution de gages	8'800	8'800
Utilisation de gages	6'000	6'000
Engagements de leasing opérationnels	**4**	**18**
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	34'365	34'365
Machines, installations, marchandises et mobilier	50'800	50'800

Participations importantes

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2012	2011
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	2'650	3.77

COMPTES STATUTAIRES
Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration			**2012**	
en CHF		**Indemnités**	**Mandat**	**Total**
Badoux Jean-Claude	Président	30'000		30'000
Bottecchia Carmello	Vice-Président	25'000		25'000
Schupp Pierre-Dominique	Secrétaire	15'000		15'000
Gallovich Ippolito	Membre	15'000		15'000
Schmalz Peter	Membre	15'000	13'000	28'000
Rossetto Pierpaolo	Membre	15'000		15'000
Raggiotto Roberto	Membre	15'000		15'000
Total Conseil d'Administration		**130'000**	**13'000**	**143'000**

Conseil d'Administration			**2011**	
en CHF		**Indemnités**	**Mandat**	**Total**
Badoux Jean-Claude	Président	39'500	31'000	70'500
Dutoit Bernard	Secrétaire	23'750		23'750
Mortara Giulio	Membre	19'500		19'500
Schmalz Peter	Membre	24'000	3'750	27'750
Total Conseil d'Administration		**106'750**	**34'750**	**141'500**

COMPTES STATUTAIRES
Annexe

Direction

en CHF		2012 Indemnités versées	Charges de prévoyance	Total
Eric Aigroz	Directeur général	245'628	27'374	273'002
Autres membres de la direction		1'175'128	130'667	1'305'795
Total Direction		**1'420'756**	**158'041**	**1'578'797**

en CHF		2011 Indemnités versées	Charges de prévoyance	Total
Eric Aigroz	Directeur général	251'333	24'528	275'861
Autres membres de la direction		1'230'668	128'850	1'359'518
Total Direction		**1'482'001**	**153'378**	**1'635'379**

Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. La direction a été mandatée par le Conseil d'administration afin de procéder à l'évaluation des risques. Des séances de travail ont été planifiées et exécutées par cette dernière dans le but d'établir une matrice des risques et de proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs de ces séances et notamment celles qui traitaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés.
Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé en 2012 à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

	KCHF
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	7'052
Bénéfice de l'exercice 2012	(1'138)
Bénéfice au bilan	**5'914**

Proposition du Conseil d'administration:

Report en nouvel exercice	5'914
Bénéfice au bilan	**5'914**

Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 3 avril 2013

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr S.A. comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 50 à 55) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Membre de la Chambre fiduciaire

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Pierre Delaloye
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Serge Clément
Expert-réviseur agréé

ZWAHLEN&MAYR SA

Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch